



Rupture de contrat cdd et arret maladie

Par **dom**, le **11/05/2010 à 12:30**

Bonjour, rnje suis en contrat de travail de 3 mois jusqu'au 08/10/2010. rnLe 12/05, je suis en arret maladie 3 jours. rnprolongement pour complications jusqu'au 21/05. rnJe n'ai pas remis les certificats medicaux dans les temps voulus par la loi. rnMais je les ai tout de même remis rnaujourd'hui, mon employeur à saisi les prud'hommes. rnQuel recours ai-je face à cela ?

Par **fabienne034**, le **12/05/2010 à 08:06**

bonjour, rnrvous étiez malade il ne peut pas arriver grand chose, rnrvpour tout savoir sur le CDD rnrv<http://www.fbls.net/cdddroit.htm>